



# Le Saint-Siège

---

VOYAGE APOSTOLIQUE EN ROUMANIE

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II  
LORS DE SA RENCONTRE AVEC LES MEMBRES  
DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE ROUMAINE**

*Vendredi 7 mai 1999*

*Très chers frères dans l'épiscopat de Roumanie!*

*Te Deum laudamus, Te Dominum confitemur,*

*Te aeternum Patrem omnis terra veneratur!* **Le chant de la liberté s'élève vers le Père**<sup>1</sup>. Je suis heureux d'ouvrir cette rencontre avec vous, au début de ma visite pastorale en Roumanie, avec les paroles de cet antique hymne, sans doute de saint Ambroise, mais attribué également à saint Nicétas, apôtre de cette terre lorsqu'elle était encore la Dacie romaine. Je viens ici pour rendre grâce avec vous au Père de la miséricorde et le Dieu de toute consolation (2 Co 1, 3), qui, après des années de souffrance, a permis à cette noble nation de chanter en toute liberté les louanges de Dieu. Je Lui demande de rendre cette visite riche de fruits pour l'Eglise catholique dans votre pays, pour l'ensemble des Eglises et des communautés chrétiennes, ainsi que pour tout le peuple roumain. Je vous suis reconnaissant pour votre accueil chaleureux. Merci également à Mgr Lucian Muresan, Président de votre Conférence, pour les paroles qu'il vient de m'adresser, soulignant votre profonde communion avec le Successeur de Pierre. J'adresse un salut particulier à S.Em. le Card. Alexandru Todea, Archevêque émérite de Fagaras et Alba Julia, que j'espère pouvoir rencontrer. Je désire lui exprimer ma reconnaissance pour son profond témoignage de fidélité chrétienne et d'unité indéfectible au siège de Pierre au cours des périodes de la persécution. Par votre intermédiaire, je désire saluer les prêtres, ainsi que tous les religieux, les religieuses et les diacres, dont je connais bien l'enthousiasme et le dévouement à la cause du Royaume de Dieu. **L'Année du Père**<sup>2</sup>. En cette dernière année de préparation au grand Jubilé, l'Eglise tout entière contemple la figure de Dieu le Père. Il s'agit d'une occasion précieuse pour faire redécouvrir à tous le visage paternel de Dieu, tel que Jésus nous l'a révélé. En appelant Dieu avec le nom familial d'«Abba» (cf. Mc 14, 36), il a révélé la relation intime et consubstantielle qui le lie au Père céleste dans la profondeur insondable du mystère trinitaire. Dans le même temps, en se sacrifiant pour nous et en nous donnant son esprit, il nous a donné de participer à son expérience filiale en nous permettant d'invoquer nous aussi Dieu à travers le doux nom de Père (cf. Rm 8, 15; Ga 4, 6). Telle est l'annonce de grâce que vous êtes appelés à apporter en tant qu'apôtres du Christ. «Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique» (Jn 3, 16): que cette nouvelle joyeuse vibre dans vos paroles, brille sur votre visage, soit témoignée dans vos

œuvres. L'on peut dire pour chacun de vous ce qui a été dit de saint Nicétas, sur le point de revenir en Dacie comme messager de l'Évangile: «*O nimis terra et populi beati/quos modo a nobis remeans adibis,/quos tuo accedens pede visitabit/Christus et ore*» (saint Paulin de Nola, Carme XVII, 13- 16). **L'importance de la communion**<sup>3</sup>. Oui, soyez l'image du Christ pour vos fidèles. Soyez-le surtout en tant qu'artisans de la communion. En cette Année du Père, nous devons sentir plus fort le désir du Christ pour l'unité: «Père, qu'ils soient un, comme nous sommes un» (*Jn 17, 22*). L'évêque est le garant de la communion et son rôle paternel doit aider la communauté à croître comme famille, reflétant de quelque façon la paternité même de Dieu (cf. Saint Ignace d'Antioche, *Aux Tralliens*, III, 1). Les formes et les exigences de la communion que les évêques sont appelés à cultiver sont multiples. La communion qui les lie aux autres évêques, et en particulier à l'Évêque de Rome, Successeur de Pierre, est fondamentale. Cette communion doit être vécue de façon plus concrète avec les confrères évêques de leur pays, afin qu'elle devienne une source d'enrichissement réciproque. Cela vaut en particulier lorsque, comme dans le cas de la Roumanie, la tradition de l'Église s'exprime dans des rites différents, chacun d'entre eux apportant sa propre contribution d'histoire, de culture et de sainteté. Votre Conférence rassemble en effet les évêques de l'Église latine et grecque-catholique, tandis que l'un de vous est également Ordinaire pour celle arménienne. Elle vous offre un lieu de rencontre fraternelle et de soutien réciproque, ainsi que l'occasion de coordonner les activités qui concernent les questions qui vous sont communes telles que l'évangélisation et la promotion humaine. A la lumière de l'expérience de ces années, il faut reconnaître que cette institution a démontré son utilité. Elle est destinée à être un signe d'unité pour toute votre société, montrant la façon dont la diversité légitime, loin d'être un facteur de division, peut contribuer à une union plus profonde, parce qu'enrichie des dons de chacun. **Les prêtres, collaborateurs indispensables de l'évêque**<sup>4</sup>. Il faut se reconnaître et s'apprécier mutuellement, portant les fardeaux les uns des autres (cf. *Ga 6, 2*). Il faut éduquer le Peuple de Dieu, et en particulier les futurs prêtres à ce sentiment de partage. A cette fin, la formation commune des séminaristes représente un instrument important, afin qu'ils apprennent concrètement le sens du respect et de l'accueil de l'autre, dans l'estime renouvelée quotidiennement du dépôt précieux de la même foi qui leur a été confiée. Qu'ils soient véritablement la pupille de vos yeux. La communion doit distinguer les relations des fidèles entre eux, avec les prêtres et avec l'Évêque. Il faut la promouvoir de toutes les façons possibles, à travers la pratique de l'écoute réciproque et la valorisation des organismes de participation. Pour ce témoignage d'unité et pour la vitalité même de la mission de l'Église, l'engagement des prêtres est décisif, car ils sont les collaborateurs indispensables de l'ordre épiscopal. Si, d'un côté, il est du devoir des prêtres de reconnaître dans l'Évêque leur père et de lui obéir à travers un profond respect, de l'autre, comme le rappelle le Concile, «l'Évêque, lui, doit considérer les prêtres, ses collaborateurs, comme des fils et des amis» (*Lumen gentium*, n. 28). Très chers amis, soyez proches de vos prêtres. Soutenez-les dans les moments d'épreuve. Ayez soin de leur formation permanente, en développant, avec eux, des espaces de prière, de réflexion et de mise à jour pastorale. **Les vocations**<sup>5</sup>. Les religieux et les religieuses doivent évidemment et également bénéficier d'attentions semblables. Dans le respect de leur charisme et des particularités de chaque Institut, il est du devoir des évêques d'organiser leur présence pour le bien commun de toute l'Église. Il faut ensuite remercier le Seigneur pour les nombreuses vocations, masculines et féminines, qu'Il continue à susciter en Roumanie. Il faut toutefois assurer à ceux qui sont appelés au sacerdoce et à la vie consacrée une éducation solide et intégrale, du point de vue doctrinal, pastoral et spirituel. Et cela de préférence dans votre pays même; c'est pourquoi il est nécessaire de bien former les professeurs, les éducateurs, et, en particulier, les pères spirituels. Je sais que beaucoup a été fait, mais il faut continuer dans cette direction, étant donné les exigences complexes et croissantes de notre temps. **La promotion des laïcs**<sup>6</sup>. Un soin particulier doit être apporté à la promotion des laïcs, qui est une urgence pour toute l'Église, mais de façon particulière pour les pays issus de l'expérience du communisme. Il s'agit de les aider à prendre conscience de leur vocation spécifique, qui est celle de «chercher le Règne de Dieu, précisément à travers la gérance des choses

temporelles qu'ils ordonnent selon Dieu» (*Lumen gentium*, n. 31). Il existe, certes, d'amples possibilités de services qui leur sont ouvertes, également au sein de la communauté chrétienne, mais le devoir incontournable des laïcs est de présenter l'Évangile dans les domaines de la vie sociale, économique et politique où le clergé n'œuvre normalement pas. Pour leur mission importante, ils ont besoin du soutien de toute la communauté, de même que sont appelées à jouer un rôle important les associations de laïcs, approuvées par les évêques et œuvrant dans un climat de respect et de collaboration mutuelle avec les Pasteurs.

**La proposition de la foi aux nouvelles générations**<sup>7</sup>. Suite aux événements de 1989, un système démocratique a été instauré dans votre pays également: il s'agit d'une édification qui exige temps, patience et constance. L'Église catholique, pour sa part, a pu se réorganiser et peut accomplir librement son activité pastorale. Même si les difficultés ne manquent pas, il faut se tourner avec confiance vers l'avenir, et, avec l'aide du Seigneur, se consacrer avec enthousiasme à l'œuvre de la nouvelle évangélisation. Un défi de premier ordre est celui de prendre soin de la proposition de la foi aux nouvelles générations. Du point de vue statistique, la Roumanie est un pays relativement «jeune». Malheureusement, les jeunes affrontent chaque jour de nouvelles difficultés qui entravent et attentent à leur processus éducatif. Il est important que l'Église soutienne le devoir des parents, premiers éducateurs de leurs enfants, et offre ensuite sa contribution spécifique, en particulier à travers la catéchèse et l'enseignement de la religion. Avant la seconde Guerre mondiale, l'Église catholique avait de nombreuses écoles en Roumanie, et disposait d'un système élaboré pour leur soutien. Avec la confiscation des biens, cette œuvre ecclésiale importante a disparu. Tout en reconnaissant qu'il serait difficile de revenir à la situation précédente, cela serait un devoir de justice que de restituer les écoles et les biens confisqués, permettant à l'Église d'accomplir sa mission également dans le domaine éducatif. Il ne fait aucun doute que la société tout entière en tirerait de nombreux avantages.

**La question de la restitution des biens et l'engagement œcuménique**<sup>8</sup>. La restitution des biens est une question qui réapparaît souvent, surtout pour l'Église catholique de rite byzantin-roumain, encore privée des nombreux lieux de culte dont elle disposait avant sa suppression. Certes, la justice exige que ce qui a été enlevé soit restitué, dans la mesure du possible. Je sais que les hiérarques ne demandent pas la restitution simultanée de tous les biens confisqués, mais voudraient retrouver ceux qui servent le plus pour les fonctions liturgiques: les cathédrales, les églises décanales, etc. À cet égard, j'ai suivi avec un grand intérêt les travaux de la Commission mixte entre l'Église orthodoxe roumaine et l'Église grecque-catholique en ce qui concerne les questions mentionnées. Il ne fait aucun doute qu'en dépit des difficultés, cette Commission a eu un rôle positif. Je forme les vœux les plus sincères pour que les deux parties s'engagent à continuer de traiter la question dans le dialogue sincère et respectueux et j'espère que ma visite pourra apporter une contribution ultérieure à ce cheminement de dialogue fraternel dans la vérité et dans la charité. Ce dialogue s'inscrit également dans le cadre plus vaste de l'engagement œcuménique, auquel l'Église tout entière est appelée. Nous devons tous nous prodiguer, le cœur ouvert et persévérants, dans le dialogue théologique et concret avec les autres Églises et communautés chrétiennes, en vue de l'objectif de l'unité de tous les disciples du Christ. N'oublions pas à ce propos l'enseignement du Concile Vatican II, lorsqu'il souligne que la conversion du cœur, la sainteté et la prière sont l'âme du mouvement œcuménique (cf. *Unitatis redintegratio*, n. 8). Je souhaite qu'en Roumanie également, avec nos frères orthodoxes et les autres communautés chrétiennes, l'on puisse organiser des initiatives œcuméniques à l'occasion de l'Année jubilaire, pour implorer ensemble du Seigneur que «croisse l'unité entre tous les chrétiens des diverses Confessions jusqu'à atteindre la pleine communion» (*Tertio millennio adveniente*, n. 16).

**La famille, la vie, la solidarité**<sup>9</sup>. À côté des perspectives à caractère intraecclésial et œcuménique, l'engagement de l'Église catholique en Roumanie doit correspondre également à des attentes précises sur le plan social. Il y a tant de problèmes qui interpellent le témoignage chrétien. Je désire souligner l'attention particulière que mérite la famille, cellule de base de la société. Il faut offrir aux familles l'orientation et le soutien dont elles ont besoin, pour fonder leur chemin et leur rôle éducatif sur d'authentiques valeurs morales et spirituelles. En

particulier, il faut inculquer le respect de la vie de chaque personne, de la conception jusqu'à la mort naturelle. L'Eglise doit cultiver une attention concrète et généreuse envers les plus pauvres et les exclus. Il s'agit d'un devoir immense, dont la réalisation exige que l'effort ecclésial aille de pair avec l'engagement que doivent assurer dans ce domaine les institutions gouvernementales, ainsi que tous les hommes de bonne volonté. **La force de la foi et de la tradition**<sup>10</sup>. Très chers amis, la reconstruction de la société roumaine sera d'autant plus solide si elle s'enracine dans vos meilleures traditions. Il faut avant tout redécouvrir la force de la foi de ceux qui ont préféré mourir plutôt que de renier Dieu ou l'Eglise. Chaque Eglise et communauté religieuse dans votre pays a eu ses martyrs, notamment au XXème siècle. C'est à eux tous que je souhaite rendre hommage aujourd'hui. Pour sa part, l'Eglise catholique est invitée à recueillir la mémoire de ses martyrs, pour en suivre le témoignage de fidélité et de dévouement au Seigneur. Comment ne pas rappeler, par exemple, le défunt Cardinal Iuliu Hossu (1885-1970), Evêque de Cluj-Gherla? Mon prédécesseur Paul VI révéla que l'un des cardinaux «*in pectore*» lors du Consistoire du 20 avril 1969 était précisément Mgr Hossu et le définît comme «éminent serviteur de l'Eglise, hautement méritoire en vertu de sa fidélité et des longues souffrances et privations dont elle fut la cause; symbole et représentant lui-même de la fidélité de nombreux évêques, religieux, religieuses et fidèles de l'Eglise de rite byzantin» (AAS LXV, 165). L'Eglise catholique de rite latin fut elle aussi l'objet de persécutions, comme en témoigne la figure de l'intrépide Serviteur de Dieu Mgr Aaron Mârton (1896-1980), Evêque d'Alba Julia, qui fut d'abord incarcéré, puis contraint à vivre en résidence surveillée. C'est avec une profonde émotion que je rappelle, en outre, Mgr Antonio Durcovic (1888- 1951), évêque héroïque de Iasi, mort en prison. Ce ne sont là que quelques-unes des nombreuses figures illustres de disciples du Christ victimes d'un régime que l'athéisme rendait hostile à Dieu et qui piétina également l'homme, créé à l'image de Dieu. **Une nouvelle page de l'histoire**<sup>11</sup>. Maintenant, chers confrères, une nouvelle page s'est ouverte dans votre histoire. Il s'agit à la fois d'un don et d'un devoir. Guidez avec force les communautés qui vous sont confiées, afin que tout votre peuple puisse se diriger vers un avenir toujours plus conforme au dessein de Dieu. Que votre confiance soit une réponse en Celui qui, envoyant ses apôtres dans le monde, a assuré: «Et voici que je suis avec vous pour toujours, jusqu'à la fin du monde» (Mt 28, 20). Je confie l'engagement de vos Eglises à la protection maternelle de la Sainte Vierge. Qu'elle, qui a été pour vous l'«Etoile du matin», vers laquelle vous vous êtes tournés au cours des nuits de persécution, soit maintenant l'«Etoile de la nouvelle évangélisation» et indique à toute la société roumaine le chemin de son Fils Jésus-Christ, le «chemin» qui conduit à la cause du Père. A vous, à vos prêtres, religieux et religieuses, diacres ainsi qu'à tous les fidèles de cette bien-aimée terre de Roumanie, je donne de tout cœur ma Bénédiction.